



DIVING PLONGEON CANADA

États financiers

Pour l'année se terminant le 31 août 2025

Diving Plongeon Canada

États financiers

Pour l'année se terminant le 31 août 2025

Table des matières

Rapport du vérificateur indépendant	1
États financiers	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Annexe 1 - Dépenses pour les athlètes	15
Annexe 2 - Dépenses pour les clubs et les associations	15
Annexe 3 - Dépenses pour les entraîneurs	15
Annexe 4 - Dépenses pour les événements/compétitions	16
Annexe 5 - Dépenses pour les officiels	16
Annexe 6 – Planification et gestion	16

Rapport du vérificateur indépendant

**Pour les membres de
Diving Plongeon Canada**

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de Diving Plongeon Canada (l'« Association ») qui comprennent le bilan au 31 août 2025 et les états de l'évolution de l'actif net l'état des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires aux états financiers incluant un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis les états financiers ci-joints donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 août 2025 ainsi que des résultats d'exploitation et de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondements de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie applicables à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux normes comptables du Canada visant les organismes sans but lucratif au règlement financier ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'Association à poursuivre son activité de la présentation le cas échéant des questions liées à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser ses activités ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de l'élaboration de l'information financière de l'Association.

Responsabilit  s du v  rificateur    l'  gard de la v  rification des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs et de produire un rapport de v  rification comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau   lev   d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'une v  rification r  alis  e conform  ment aux normes de v  rification g  n  ralement reconnues au Canada permette toujours de d  tecter une anomalie significative quand elle existe. Les inexactitudes peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et sont consid  r  es comme significatives si individuellement ou globalement on peut raisonnablement s'attendre    ce qu'elles influencent les d  cisions   conomiques des utilisateurs prises sur la base de ces   tats financiers.

Dans le cadre d'une v  rification conforme aux normes de v  rification g  n  ralement admises au Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et maintenons notre scepticisme professionnel tout au long de la v  rification. Nous avons aussi :

- ◆ Identifier et   valuer les risques d'anomalies significatives dans les   tats financiers qu'elles soient dues    une fraude ou    une erreur concevoir et mettre en   uvre des proc  dures de v  rification adapt  es    ces risques et obtenir des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas d  tecter une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification des omissions intentionnelles des d  clarations inexactes ou le contournement du contr  le interne.
- ◆ Obtenir une compr  hension du contr  le interne pertinent    l'  gard de la v  rification afin de concevoir des proc  dures de v  rification appropri  es aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Association.
- ◆   valuer l'ad  quation des conventions comptables utilis  es et le caract  re raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- ◆ Conclure sur le caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe de continuit   d'exploitation et sur la base des   l  ments probants recueillis sur l'existence d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou    des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Association    poursuivre son activit  . Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport de v  rification sur les informations correspondantes fournies dans les   tats financiers ou si ces informations sont inad  quates de modifier notre opinion. Nos conclusions sont bas  es sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport de v  rification. Toutefois des   v  nements ou des conditions futurs peuvent amener l'Association    cesser d'  tre une entreprise en activit  .
- ◆   valuer la pr  sentation g  n  rale la structure et le contenu des   tats financiers y compris les informations    fournir et d  terminer si les   tats financiers repr  sentent les transactions et les   v  nements sous-jacents de mani  re    donner une image fid  le.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne entre autres l'  tendue et le calendrier pr  vus    l'  gard de la v  rification et les constatations de v  rifications importantes y compris les d  ficiences significatives du contr  le interne que nous avons identifi  es dans le cadre de notre v  rification.

Diving Plongeon Canada

État de la situation financière

31 août	2025	2024
----------------	-------------	-------------

Actifs

Actuel

Encaisse (Note 2)	1 141 849 \$	1 897 480 \$
Débiteurs (Notes 4 et 8)	979 392	1 350 948
Remises gouvernementales recouvrables	118 064	108 542
Frais payés d'avance	41 242	98 265

	2 280 547	3 455 235
--	-----------	-----------

Immobilisations corporelles (Note 3)

	34 701	57 521
--	--------	--------

	2 315 248 \$	3 512 756 \$
--	--------------	--------------

Passif et actif net

Actuel

Créditeurs et frais courus (Note 2)	236 850 \$	346 823 \$
Produits reportés	33 071	24 893
Apports reportés (Note 4)	18 000	799 493

	287 921	1 171 209
--	---------	-----------

Actif net - non affecté

	2 027 327	2 341 547
--	-----------	-----------

	2 315 248 \$	3 512 756 \$
--	--------------	--------------

Approuvé au nom du Conseil :

_____ Administrateur(trice)

_____ Administrateur(trice)

Diving Plongeon Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Solde, début de l'exercice	2 341 547 \$	2 256 157 \$
Excédent (déficit) des produits sur les charges pour l'année	(314 220)	85 390
Solde à la fin de l'exercice	2 027 327 \$	2 341 547 \$

Diving Plongeon Canada État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 août

2025

2024

Produits

Sport Canada - principal et excellence accrue (Note 4)	3 189 638 \$	3 404 076 \$
Sport Canada - financement de projets (Note 4)	1 500	274 000
Comité olympique canadien (Note 4)	502 950	474 958
Coupe du monde (Note 4)	1 132 697	1 198 058
Coupe Canada (Note 4)	689 398	457 704
Frais d'inscription pour cliniques	17 450	5 895
Revenus du contrat de location de l'entraîneur	3 000	3 000
Association canadienne des entraîneurs		
Dons	175 765	162 648
Événements (Note 4)	7 080	130
Prix de World Aquatics et aide au voyage	264 501	289 588
Championnats du monde juniors de la FINA	119 961	143 941
Frais d'équipe internationale	92 695	45 600
Divers	41 136	127 822
Red Bull Montréal High Diving (Note 4)	30 784	435 050
Frais d'inscription	108 645	115 847
Frais de sport sécuritaire		
Commandites (Note 5)	7 088	-
Gestion des camps d'entraînement	87 495	91 724
Toronto Diving Academy (Note 4)	431 516	471 026
Festival d'hiver		
Sport Canada - principal et excellence accrue (Note 4)	293 459	178 295
Sport Canada - financement de projets (Note 4)	59 197	-

7 255 955 7 879 362

Dépenses

Amortissement d'immobilisations	29 108	32 369
Athlètes (annexe 1) (Notes 5 et 7)	1 693 597	1 709 199
Clubs et Associations (annexe 2) (Note 7)	700 515	1 143 070
Entraîneurs (annexe 3) (Note 7)	1 076 343	1 084 657
Événements et Compétitions (annexe 4)	2 180 598	2 181 739
Officiels (annexe 5)	283 055	180 526
Planification et gestion (annexe 6) (Note 7)	1 298 520	1 327 615
Toronto Diving Academy (Note 7)	291 692	231 648

7 553 428 7 890 823

Excédent (déficit) des produits sur les dépenses avant l'élément non noté

(297 473) (11 461)

Autres produits (dépenses)

Indemnités d'assurance	-	145 334
Gain (perte) de change	(16 747)	(48 483)

(16 747) 96 851

Excédent (déficit) des produits sur les dépenses pour l'exercice

(314 220) \$ 85 390 \$

Diving Plongeon Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des produits sur les dépenses de l'exercice	(314 220) \$	85 390 \$
Ajustements pour les éléments non monétaires		
Amortissement des immobilisations corporelles	29 108	32 369
	(285 112)	117 759
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	371 556	(68 748)
Remises gouvernementales recouvrables	(9 522)	(18 530)
Frais payés d'avance	57 023	50 009
Créditeurs et frais courus	(109 973)	(284 851)
Produits reportés	8 178	13 552
Apports reportés	(781 493)	734 493
	(749 343)	543 684
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(6 288)	(10 408)
Flux de trésorerie provenant de (utilisés pour) l'activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(755 631)	503 276
Encaisse, début de l'exercice	1 897 480	1 394 204
Encaisse, fin de l'exercice	1 141 849 \$	1 897 480 \$

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2025

1. Principales conventions comptables

Nature de l'activité

L'Association a été constituée en tant qu'organisation à but non lucratif en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes avec des lettres patentes fédérales datées du 25 novembre 1968, et a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 26 juin 2014.

L'Association est une association canadienne d'athlétisme amateur enregistrée. En vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, l'Association est un organisme de bienfaisance enregistré et est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Présentation

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement admis au Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif exigent que la direction établissent des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que les montants déclarés des produits et des dépenses au cours de la période de référence. Les estimations de l'Association concernent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles et les frais courus pour certains passifs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction si des informations supplémentaires sont disponibles à l'avenir.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des créances, la durée de vie utile et les taux d'amortissement des immobilisations corporelles, les provisions pour certains frais courus et la répartition des frais de personnel entre les programmes et les événements.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou des passifs financiers de l'Association où, en général, l'Association a le droit de recevoir de l'argent ou un autre actif financier d'une autre partie ou l'Association a l'obligation de payer à une autre partie de l'argent ou d'autres actifs financiers.

Mesure des instruments financiers

L'Association mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, l'Association évalue ses actifs et passifs au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres ou des placements détenus jusqu'à leur échéance qui sont cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des produits sur les charges.

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Mesure des instruments financiers (suite)

Les actifs et passifs financiers mesurés au coût amorti incluent l'encaisse, les débiteurs, les remises gouvernementales recevables et les comptes fournisseurs et les frais courus. Il n'y a pas d'instruments financiers évalués à la juste valeur.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la moins-value est reconnu en excès des revenus sur les dépenses. Une perte de dépréciation antérieurement reconnue peut être renversée jusqu'à la valeur de son amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition que ce montant ne soit pas plus grand que le montant reconnu à la date de la contrepassation si la déficience n'avait pas été reconnue antérieurement. Le montant de la contrepassation est reconnu en excès des revenus sur les dépenses.

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction en excédent des produits par rapport aux dépenses dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers conclus dans des conditions de concurrence normale qui ne seront pas évalués ultérieurement à leur juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, leur émission ou leur prise en charge.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. Les contributions affectées sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées en tant que produits quand elles sont reçues ou recevables si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Association reçoit des contributions de Sport Canada et du Comité olympique canadien dans le but de subventionner des activités particulières au cours de l'année. Les dépenses sont imputées aux contributions selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les parties non dépensées des contributions au 31 août sont reportées à l'exercice suivant et sont comptabilisées en tant que passif à court terme. Les fonds promis pour des projets, mais qui n'ont pas été reçus en date du 31 août sont comptabilisés comme comptes débiteurs, dans la mesure où des dépenses subventionnées ont été engagées et la collecte est raisonnablement assurée.

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

Reconnaissance des produits (suite)

Les produits provenant de la Coupe du monde, de Coupe Canada, des événements, des bourses et aides aux voyages de World Aquatics, du Red Bull Montreal High Diving, de la gestion des camps d'entraînement, de la Toronto Diving Academy et du Festival d'hiver sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'événement, le camp ou la compétition a lieu.

Les produits provenant des revenus du contrat de location de l'entraîneur et des droits d'inscription sont comptabilisés dans la période à laquelle elles se rapportent.

Les produits divers sont comptabilisés en tant que produits quand ils sont reçus ou à recevoir si les montants peuvent être raisonnablement estimés et si leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles Les Immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges. Les actifs de moins de 2000 \$ sont comptabilisés en charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est comptabilisé sur la durée de vie utile estimée de l'actif comme suit :

Véhicule	Linéaire	6 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères effectuées au cours de l'année ont été converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Tous les actifs monétaires en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains ou les pertes qui en résultent sont inclus dans la détermination de l'excédent des produits sur les dépenses de l'exercice, à l'exception des gains et des pertes de change sur les éléments monétaires à long terme, qui sont reportés et amortis sur la durée résiduelle des éléments concernés.

Dons de matériaux et services

Les apports de matériel et de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Association et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si cette juste valeur peut être raisonnablement estimée.

Répartition des coûts

L'Association s'engage dans des programmes et des événements couverts par certains accords de financement. Les coûts de ces programmes et événements comprennent les frais de personnel directement attribuables au programme ou à l'événement. Ces dépenses sont suivies et affectées à chaque programme ou événement sur la base du temps passé dans le domaine concerné.

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2024

1. Principales conventions comptables (suite)

Contributions de Sport Canada et du Comité olympique canadien

Les contributions reçues de Sport Canada et du Comité olympique canadien sont soumises à des conditions particulières concernant l'utilisation des fonds. Les registres de l'Association font l'objet d'une vérification par le bailleur de fonds afin d'identifier, le cas échéant, les cas où les montants imputés aux contributions n'ont pas respecté les conditions convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables au bailleur de fonds. Les ajustements des contributions des années précédentes sont comptabilisés dans l'année au cours de laquelle le bailleur de fonds demande l'ajustement.

2. Encaisse

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus par une seule banque à charte. Les soldes bancaires comprennent 270 436 \$ (2024 – 128 985 \$) libellés en dollars américains.

L'Association dispose d'un découvert avec un crédit d'une limite de 500 000 dollars auprès d'une banque à charte. Ce mécanisme est garanti par un contrat de sûreté générale constituant une sûreté de premier rang sur tous les biens de l'Association et porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 2,00 %. Tout montant prélevé sur ce découvert est exigible sur demande. Aucun montant (2024 - aucun montant) n'était impayé à la fin de l'exercice.

L'Association dispose aussi d'une ligne de crédit d'une limite de 40 000 dollars auprès d'une banque à charte. Ce mécanisme est garanti par un contrat de sûreté générale constituant une sûreté de premier rang sur tous les biens de l'Association et porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 3,50 %. Tout montant prélevé sur cette ligne de crédit est exigible sur demande. Aucun montant (2024 - aucun montant) n'était impayé à la fin de l'exercice.

L'Association dispose aussi d'une carte de crédit auprès de la Banque Scotia dont la limite est de 50 000 \$, dont aucun n'était utilisé à la fin de l'exercice, ainsi que des cartes de crédit auprès de BMO qui ont une limite de crédit totale de 317 667 \$, dont 31 809 \$ (2023 - 14 382 \$) étaient utilisés à la fin de l'exercice et sont inclus dans le solde des comptes créditeurs et des frais courus.

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2024

3. Valeur des immobilisations corporelles

			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres
Véhicule	46 724 \$	19 684 \$	27 040 \$
Mobilier et équipement	98 894	98 894	-
Matériel informatique	74 316	66 655	7 661
	219 934 \$	185 233 \$	34 701 \$
			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres
Véhicule	46 724 \$	14 276 \$	32 448 \$
Mobilier et équipement	98 894	81 521	17 373
Matériel informatique	68 028	60 328	7 700
	213 646 \$	156 125 \$	57 521 \$

4. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds affectés reçus pendant l'exercice en cours qui se rapportent aux activités de l'exercice suivant. Les contributions comptabilisées dans les produits de l'exercice en cours ont été incluses dans les produits de Sport Canada – principal et l'excellence accrue, Sport Canada - financement de projets, le Comité olympique canadien, Coupe du monde, Coupe du Canada, événements, et Toronto Diving Academy dans la mesure où le financement a été affecté à cette fin.

Les variations du solde des Apports reportés pour l'exercice clos le 31 août 2025 ont été les suivantes :

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2024

4. Apports reportés (suite)

	Solde, début de l'exercice	Reçus cours l'exercice	au de	Produits reconnus	Reçu en fin d'exercice	Solde en fin d'exercice
Sport Canada	754 218 \$	2 626 920 \$		(3 391 138) \$	10 000 \$	- \$
Comité olympique canadien	45 275	457 675		(502 950)		
Autres financements gouvernements		430 900				
	-	430 900		(527 800)	96 900	-
Autres financements	-	218 980		(249 980)	49 000	18 000
	799 493 \$	3 734 475 \$		(4 671 868) \$	155 900 \$	18 000 \$

Outre les créances publiques susmentionnées totalisant 106 900 \$ (380 775 \$ en 2024), il y a 56 250 \$ (326 250 \$ en 2024) inclus dans les comptes débiteurs qui se rapportent aux créances gouvernementales des années précédentes.

5. Contribution vestimentaire

Les contributions constatées au cours de l'exercice terminé le 31 août 2025 comprennent des vêtements d'une juste valeur de 40 000 \$ (30 500 \$ en 2024). Ce montant a été comptabilisé dans les produits de commandite et les Dépenses pour les athlètes - Administration dans les présents états financiers.

6. Engagements

Dans le cadre de ses activités normales, l'Association a divers engagements avec diverses dates d'expiration concernant la location de matériel et de locaux pour son exercice 2025 et les suivants.

L'accord le plus important concerne la location d'un espace de bureau dans le cadre d'un contrat expirant le 31 août 2030. Le loyer annuel comprend un loyer supplémentaire représentant le loyer de base, les coûts d'exploitation et les taxes applicables. Le total des coûts d'exploitation en 2025 est de 45 693 \$ (30 353 \$ en 2024). Le montant total estimé du loyer de base pour les cinq prochains exercices est le suivant.

2026	23 625 \$
2027	24 938
2028	26 250
2029	27 563
2030	<u>28 875</u>
	131 251 \$

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2024

7. Répartition des frais

Comme indiqué dans le résumé des principales conventions comptables, l'Association alloue les frais de personnel à ses programmes et événements. Au cours de l'exercice, les frais de personnel ont été répartis comme suit :

	2025	2024
Athlètes	34 825 \$	54 569 \$
Clubs et Associations	221 733	272 220
Entraîneurs	878 095	902 351
Événements/compétitions	64 950	-
Planification et gestion	1 057 292	1 081 134
Toronto Diving Academy	69 223	133 196
	326 118 \$	2 443 470 \$

8. Risques et concentrations liés aux instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition au risque et des concentrations de l'Association au 31 août 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. L'Association est exposée à ce risque de crédit principalement en ce qui concerne ses créances.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer les obligations liées aux passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs et ses frais courus.

Risque de devises

Le risque de devises est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne les liquidités détenues en dollars américains, comme indiqué dans la Note 1, et les soldes de ses comptes débiteurs et de ses comptes créditeurs et frais courus détenus en dollars américains. Le solde des débiteurs comprend 192 204 \$ (83 870 \$ en 2024) libellés en dollars américains, et le solde des créditeurs et frais courus comprend 10 150 \$ (aucun en 2024) libellé en dollars américains à la fin de l'exercice.

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2024

8. Risques et concentrations liés aux instruments financiers (suite)

Changements du risque

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans l'exposition aux risques de l'Association par rapport à l'exercice précédent.

9. Chiffres comparatifs

Les états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour se conformer à la présentation utilisée dans l'année en cours.

Diving Plongeon Canada

1 - Dépenses pour les athlètes

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Équipe nationale senior	895 295 \$	948 351 \$
Haute Performance junior	478 957	409 379
Suivi et amélioration des performances	151 559	164 301
Administration (Note 5)	53 848	40 500
Equipe de soutien intégré	70 341	100 990
Gestion des programmes de plongeon en altitude	43 597	45 678
	1 693 597 \$	1 709 199 \$

Diving Plongeon Canada

Annexe 2 - Dépenses des clubs / associations

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Aide financière aux clubs	6 602 \$	- \$
Primes de performance pour les clubs	-	40 000
Soutien aux programmes World Class	197 865	540 940
Autres clubs/provinces	112 672	100 040
Sport sécuritaire/équité	56 880	57 196
Centres d'entraînement	326 496	404 894
	700 515 \$	1 143 070 \$

Diving Plongeon Canada

Annexe 3 - Dépenses pour les entraîneurs

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Primes de performance senior	951 224 \$	985 788 \$
Réunions	19 330	36 710
Perfectionnement et relève	48 495	15 757
Programme national de certification des entraîneurs	57 294	46 402
	1 076 343 \$	1 084 657 \$

Diving Plongeon Canada
Annexe 4 - Dépenses pour les événements et
compétitions

F Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Promotion	117 067 \$	108 252 \$
Compétitions nationales	260 981	316 283
Coupe Canada	642 536	440 476
Marketing	59 433	44 347
Coupe du monde de plongeon	1 044 611	1 140 421
Red Bull Montreal High Diving	-	131 960
Festival d'hiver	55 970	-
	2 180 598 \$	2 181 739 \$

Diving Plongeon Canada
Annexe 5 - Dépenses pour les officiels

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Compétitions nationales	136 289 \$	109 060 \$
Circuits internationaux	21 808	30 771
Compétitions d'envergure	1 712	4 970
Junior International	18 224	6 879
Développement	105 022	28 846
	283 055 \$	180 526 \$

Diving Plongeon Canada
Annexe 6 - Planification et gestion

Pour l'exercice clos le 31 août	2025	2024
Ressources humaines	955 843 \$	927 769 \$
Voyage	58 705	78 641
Administration	219 961	255 872
Gouvernance	64 011	65 333
	1 298 520 \$	1 327 615 \$
